

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 1916

Descente de police allemande, hier matin, chez M. Cardyn, vicaire à Notre-Dame de Laeken et directeur des oeuvres sociales dans l'agglomération bruxelloise, très connu aussi comme prédicateur. Les « *polizei* » ont perquisitionné à fond, puis l'ont emmené. Il n'est pas revenu. Pendant la perquisition est arrivée chez lui Mademoiselle Ectors, fille du docteur Ectors, une des notabilités de Laeken. Mademoiselle Ectors s'occupe d'une oeuvre féminine et venait à ce propos conférer avec l'abbé Cardyn. Après l'avoir interrogée, avec malveillance, sur place, deux policiers allemands l'ont accompagnée chez ses parents et ont perquisitionné dans ses appartements. Ils ne l'ont pas arrêtée ; mais elle devait se tenir à la disposition de la « *Kommandantur* » (1).

On annonce aussi que M. Barnich, un des directeurs de l'Institut Solvay, vient d'être arrêté à Anvers, où il était arrivé dans l'intention de tenter le passage de la frontière. M. Barnich s'était abouché avec un batelier qui devait l'emmener à bord de son allège. Il s'était installé dans un petit réduit, à

fond de cale, dissimulé par des marchandises et des cordages, lorsque, à 11 heures du soir, il a vu se dresser devant lui un individu porteur d'une lampe électrique de poche et armé d'un revolver. D'autres personnes, cachées dans d'autres parties du bateau, ont été également arrêtées. M. Barnich et ses compagnons de voyage ont été conduits à la prison de la rue des Béguines (2).

(1) Voir le 8 février 1917 la comparution de l'abbé Cardyn devant le tribunal militaire.

(2) M. Barnich, accusé d'être parti en mission en France, a été maintenu pendant deux mois au secret. L'instruction n'ayant rien pu établir à sa charge, le tribunal n'a retenu contre lui que la tentative de passage de la frontière et l'a condamné à trois mois de prison.

Notes de Bernard GOORDEN.

Rappelons surtout que l'abbé Joseph Cardyn ou Cardijn (directeur des œuvres sociales de l'arrondissement de Bruxelles) a signé, le 15 novembre 1916, la « *Protestation de la Confédération générale des **syndicats chrétiens** de Belgique* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161115%20CONFEDERATION%20SYNDICATS%20CHRETIENS%20von%20BISSING.pdf>

L'arrestation de l'abbé Cardyn est évoquée (page 193) par Fernand PASSELECQ : ***Déportations et travail forcé des ouvriers et de la population civile de la Belgique occupée. 1916-1918*** (préface de James T. Shotwell, professeur d'Histoire à l'Université Columbia) ; Paris, Presses universitaires de France ; XII-492 pages (publication de la dotation Carnegie pour la Paix internationale, section d'économie et d'histoire) :

<http://www.bel->

[memorial.org/books/deportation_et_travail_force_des_ouvriers_et_de_la_population_civile_de_la_Belgique_occupee.pdf](http://www.bel-memorial.org/books/deportation_et_travail_force_des_ouvriers_et_de_la_population_civile_de_la_Belgique_occupee.pdf)

Il poursuivra son action (devenant cardinal en 1965). Voir, e. a. :

http://www.1914-1918.be/pri_cardijn.php



Photo de Joseph Cardijn colorée par Shawky1993
— Travail personnel, CC BY-SA 3.0 :

<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=30906921>